



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUILLET 2013

Le jeudi 4 juillet à 18H00 s'est réuni à PERSQUEN, le Conseil de Communauté de Roi Morvan Communauté sous la présidence de Monsieur Michel MORVANT, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs : Rémi CALVE, Marie-Josée CARLAC, Renée COURTEL, Maryse DAFFOS, Christian DERRIEN, Maryannick GUIGUEN, Françoise GUILLERM, Jean-Luc GUILLOUX, Armand HAMON, Catherine HENRY, Jean-Claude HUIBAN, André JAFFRE, Guy JOUET, Bruno LAVAREC, Daniel LE BARS, Florence LE BELLER, André LE CORRE, Jean-Michel LE CUNFF, Hervé LE FLOC'H, Robert LE FOURNER, Jean-Pierre LE FUR, Michel LE GALLO, Yves LE GOFF, Didier LE GOUC, Ange LE LAN, Christian LE METAYER, Dominique LE NINIVEN, Claudine LE SCOUARNEC, David LE SOLLIEC, Désiré LE STANG, Claude LE TROEDEC, Carole LE YAOUANQ, Jean-François MAHOT, Michel MORVANT, Marie-Louise MOUNIER, Christian PERRON, Joël PETRO, Yvonne RAYER, Louis-Marc RIVOAL, Claude ROY, Jean-Jacques TROMILIN, Robert ULLIAC, Lucienne VANNOD

Délégué suppléante : Madame Jeannine LE GARREC

Etais excusé : Monsieur Raymond DARCEL

A été nommé secrétaire de séance : Robert LE FOURNER

Présentation des nouvelles aides à la pierre pour les propriétaires privés

Le Pact HD présente les nouvelles aides à la pierre mises en place depuis le 1^{er} juin 2013 pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs.

Les objectifs de ces nouvelles aides :

- renforcer la lutte contre la précarité énergétique
- favoriser le développement d'un parc locatif privé
- développer la réhabilitation de l'assainissement non collectif
- poursuivre la lutte contre l'habitat indigne

Les moyens mis en œuvre pour atteindre ses objectifs pour les dossiers déposés à compter du 1^{er} juin 2013 sont les suivants :

- Ouverture du fonds d'aide à la rénovation thermique (décret FART) avec augmentation de l'aide de solidarité écologique (ASE)
- Evolution des catégories, élargissement des bénéficiaires et des plafonds de ressource de l'ANAH
- Modification des taux d'intervention

En conclusion, nous pouvons noter que :

- Les propriétaires bénéficiaires seront beaucoup plus nombreux (pour les travaux d'économie d'énergie, plafonds relevés d'environ 50%)
- Les aides seront plus importantes pour les travaux d'économie d'énergie à savoir l'ANAH à 50% + 3.500 € du FART + Aide du Conseil Général
- L'aide de l'ANAH et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (sous réserve de convention avec l'Agence de l'Eau) sera possible pour la réhabilitation des Assainissements Non Collectifs
- Une nouvelle aide est aussi mise en place pour les propriétaires bailleurs réalisant des travaux d'économie d'énergie si le gain énergétique est supérieur à 35%

Le power point présenté lors du Conseil Communautaire a été transmis par mail aux communes membres et il est aussi demandé que le Pact HD prenne contact avec les communes concernant la diffusion de ces nouvelles aides.

Présentation du projet de territoire du Centre Ouest Bretagne

Geneviève Le Meur présente le projet de territoire à l'horizon 2030. Elle souligne que depuis 2010, une réflexion a été menée et que des études ont été réalisées. Ensuite, différents enjeux ont été définis afin d'attirer des ménages et des entreprises mais aussi maintenir les acteurs déjà établis sur le territoire à savoir :

- Maintenir, diversifier et répartir les services et les infrastructures sur l'ensemble du territoire en favorisant un aménagement du territoire équilibré
- Mobiliser les potentialités économiques et humaines interne en générant de l'activité économique et des emplois pérennes
- Préserver et reconquérir les ressources naturelles en modifiant les comportements des ménages et des entreprises et en ayant une autonomie énergétique à 100%
- Préserver l'identité du territoire sur le monde en nourrissant l'identité par une culture diversifiée, riche de différences et solidaire

Pour mettre en œuvre ces différents enjeux, des axes et des actions stratégiques ont été définis (voir document distribué lors du Conseil Communautaire).

Il est aussi précisé que le Conseil Régional est toujours en réflexion sur la politique des contrats Région/Pays et que l'année 2014 est une année transitoire et que 2015 le sera peut-être aussi, compte tenu des élections à venir.

Finances

présenté par Hervé LE FLOC'H

Décision modificative N°1 – Budget Principal

→ Adopté à l'unanimité

Fonds de concours maisons de santé pluridisciplinaire de Ploërdut

Lors du Conseil Communautaire du 17 décembre 2010, les élus ont donné un accord de principe pour le versement d'un fonds de concours à hauteur de 10% du montant des travaux HT aux communes membres, qui réalisent une structure permettant de maintenir et d'améliorer l'offre de soins sur le territoire.

La commune de Ploërdut nous a adressé sa demande pour un montant de 20.000 €. Compte tenu des subventions perçues par la commune (80%) et l'obligation d'un autofinancement à hauteur de 20%, la demande ne peut être supérieure. Il est donc décidé de verser la somme de 20.000 € à la commune de Ploërdut.

→ Adopté à l'unanimité

Délégation du Conseil Communautaire au Président au titre de l'article L.2122-22 du C.G.C.T

Le Président est autorisé à réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 1.000.000 €.

→ Adopté à l'unanimité

Présentation de la proposition de déploiement de la plate-forme gérontologique Centre Ouest Morbihan sur le territoire de Roi Morvan Communauté dans le cadre du schéma gérontologique départemental 2011/2015

L'association Pondi Clic va dorénavant intervenir sur les 3 cantons de Roi Morvan Communauté ; elle intervient déjà sur le canton de Guémené/S à savoir :

- Une permanence hebdomadaire sur une demi-journée au Faouët
- Une permanence hebdomadaire en alternance à la demi-journée entre Gourin et Guémené/S

Il est à noter que des ajustements pourront être effectués en fonction de la fréquentation des divers sites à l'issue de la première année de fonctionnement.

Pour rappel, les missions de la plate-forme sont les suivantes :

- Mission d'accueil et d'information
 - Accueil, écoute et information du public
 - Centre ressource pour les professionnels et les usagers
- Mission gestion de cas (situations simples et complexes)
 - Evaluation des besoins individuels
 - Suivre le plan global d'intervention
 - Organiser une intervention spécifique pour les personnes en situation complexe
- Mission d'actions collectives
- Mission : coordination réseau des professionnels/observatoire

Le ratio « part des habitants de 60 ans et plus » ayant été retenu, le coût pour Roi Morvan Communauté est estimé à 46.374 € par an.

Pour mettre en œuvre ce déploiement, il convient de modifier les statuts de Roi Morvan Communauté en y ajoutant le point suivant :

- 2.5.3 Soutien reconnu d'intérêt communautaire à la gestion et au fonctionnement de la plate-forme gérontologique Centre Ouest Morbihan

Une convention sera aussi signée entre RMCom et l'association Pondi Clic.

Christian Perron indique que le scénario retenu pour les permanences de l'association Pondi Clic pénalise le canton de Guémené/S. Il demande que ce dossier soit ajourné et retravailler de façon à ne pas pénaliser le canton de Guémené/S.

Jean-Jacques Tromilin répond que ce dossier a été travaillé conjointement avec les élus et les agents de RMCom, les élus et les agents du Conseil Général et l'association Pondi Clic. Il rappelle que les membres de la commission Affaires Sociales ont émis un avis favorable sur ces permanences, la commune de Le Faouët étant la plus centrale sur le territoire par rapport aux communes de Guémené/S et de Gourin.

→ Adopté par 43 pour et 1 contre

Remparts de Guémené/S – Travaux supplémentaires

Des travaux complémentaires s'avèrent nécessaires pour un montant estimé à 17.701,02 € HT :

- **Salle des gardes**

Dans les aménagements, la finition du garde corps et l'installation d'un toit au dessus de l'escalier (protection nécessaire contre la pluie) n'ont pas été prévus, le montant des dépenses prévisionnelles est donc estimé à 5.879,40 € HT.

- **Espace Mauguin**

A la suite de la démolition de l'ancienne boulangerie Mauguin, des travaux de maçonnerie doivent être réalisés :

- Rejointoientement du mur mitoyen
- Abaissement du muret d'entrée

Le montant du devis s'élève à 11.821,62 € HT.

→ Adopté à l'unanimité

André Le Corre souhaite qu'un bilan complet de l'opération soit transmis aux délégués communautaires. Michel Morvant lui répond que le bilan sera bien adressé à chaque délégué communautaire.

Mise en œuvre de visites guidées du patrimoine à Guémené/S – Fixation des tarifs de visites guidées été 2013

- 2,50 € par personne pour une heure de visite
- Forfait de 0,50 € par personne et par ½ heure supplémentaire
- Gratuité pour les - de 12 ans

→ Adopté à l'unanimité

Renouvellement de la convention d'objectifs entre Roi Morvan Communauté et l'association AMIKIRO

→ Adopté à l'unanimité

Demandes de subventions

Le Conseil Communautaire entérine les demandes de subventions.

Concernant la demande de subvention présentée par l'APPROM de Langonnet, les membres de la commission Tourisme/Culture ont émis un avis défavorable sur le versement d'un montant de 700 €. Cette demande a été étudiée par les membres du Bureau et a reçu un avis favorable pour le versement de 700 €.

Le Conseil Communautaire approuve le versement d'une subvention d'un montant de 700 € à l'APPROM.

→ Adopté à l'unanimité

Base nautique itinérante – Tarifs

Les élus prennent connaissance des différents tarifs appliqués à la base nautique.

→ Adopté à l'unanimité

Association « Kastell Kozh » Guémené/S – Désignation de représentants au Conseil d'Administration (collège élus)

Cette association aura pour but, de mettre en œuvre un ensemble d'actions de médiation destinées à valoriser le patrimoine matériel et culturel de la ville de Guémené/S et des communes liées historiquement au territoire de la principauté de Guémené/S.

Jean-Luc Guilloux et Patrick Cabedoche sont donc désignés pour siéger au Conseil d'Administration de l'association (collège élus).

→ Adopté à l'unanimité

Agriculture

présenté par Maryannick GUIGUEN

Breizh Bocage – Lancement de la 3^{ème} tranche de plantations (Volet 3)

La dernière tranche de plantations s'élève donc à 131.865,90 € avec un reste à charge pour RMCom de 42.385,27 € HT + TVA.

→ Adopté à l'unanimité

Jeunesse

présenté par Renée COURTEL

Projet de coopération transnationale avec la Pologne

Il est prévu que les jeunes du territoire de Roi Morvan Communauté (14 jeunes) et du territoire de la Communauté de Communes de Callac (9 jeunes) soient accueillis en Pologne du 29 juillet au 9 août prochain.

Pour pouvoir bénéficier du tarif groupe auprès d'Air France, Roi Morvan Communauté a payé la totalité des billets d'avion. Dès réception de la facture définitive, il est convenu qu'un titre de recettes soit émis à l'encontre de la Communauté de Communes de Callac pour un montant estimé à 2.022 € (les taxes d'aéroport peuvent être modifiées).

→ Adopté à l'unanimité

Tarifs Week End Evènementiel

Les membres présents prennent connaissance des tarifs proposés.

→ Adopté à l'unanimité

Enfance

présenté par Christian DERRIEN

Règlement de fonctionnement des micro-crèches

Lors du Conseil Communautaire en date du 14 février dernier, les élus ont adopté le règlement de fonctionnement des micro-crèches.

La CAF a souhaité que des modifications y soient apportées et que l'adhésion à l'inscription d'un montant de 20 € soit supprimée. Il conviendra donc de rembourser les familles qui ont déjà versé cette adhésion.

→ Adopté à l'unanimité

Location du site de Kéraudrénic à Langonnet pour les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

Les tarifs proposés pour 2013 sont identiques aux années passées à savoir :

- 2 € par jour et par personne (un accompagnateur gratuit)
- 1,75 € par emplacement en dehors de la présence du groupe (week-end)

Une convention de location est établie pour chaque période de location.

→ Adopté à l'unanimité

« Sine ar re Yaouank » année scolaire 2013/2014 (11^{ème} festival)

Ce dispositif est reconduit pour l'année scolaire 2013/2014 en partenariat avec le personnel du Centre d'Animation Pédagogique, les établissements scolaires et les cinémas associatifs du territoire.

La proposition de diffusion est la suivante :

- 1 film pour les maternelles
- 3 films pour les primaires
- 2 films pour les collèges

→ Adopté à l'unanimité

Les ateliers d'initiation 2013/2014

Pour l'année 2013/2014, les ateliers d'initiations sont reconduits. 3 ateliers sont programmés et une 4^{ème} activité reste à définir.

Les tarifs pour les résidents de RMCom sont les suivants :

- 50 € le 1^{er} enfant
- 45 € le 2^{ème} enfant
- 40 € le 3^{ème} enfant

Le tarif pour les résidents extérieurs est fixé à :

- 80 € par enfant

→ Adopté à l'unanimité

Economie

présenté par Louis-Marc RIVOAL

Mise à disposition du bureau n°3 de la pouponnière d'entreprises

Par courrier en date du 12 juin 2013, Franck Mevellec a sollicité Roi Morvan Communauté pour la mise à disposition d'un bureau en pouponnière. Il souhaite s'installer à Gourin du fait de sa position centrale en Bretagne.

Son entreprise « PRODUITS'PAR » achètera des denrées alimentaires auprès de petites entreprises et les revendra à des distributeurs ou petits magasins situés en Bretagne. A court terme, il voudrait également vendre des produits en région parisienne. A terme, il voudrait créer une plate-forme pour la revente, avec une partie stockage.

Il est proposé de lui mettre à disposition le bureau n°3 de la pouponnière pour une durée de 1 an (du 15 juillet 2013 au 14 juillet 2014).

→ Adopté à l'unanimité

ZA de Poulhibet à Berné – Détermination du tarif de la redevance assainissement pour l'année 2014

La SAUR a été mandatée pour assurer une mission de facturation de la redevance d'assainissement des usagers de la zone d'activités de Poulhibet à Berné.

Montant de la redevance assainissement :

- Abonnement : 27 € HT/ an
 - Consommation d'eau
 - De 0 à 30 m³ : 0,38 € HT/ m³
 - > à 30 m³ : 1,54 € HT/ m³
- Adopté à l'unanimité

Validation de l'emplacement du télécentre

La commission « Affaires économiques » a souhaité que le service travaille sur la thématique du télétravail, qui permet de travailler à distance de ses clients, de son employeur, grâce aux nouvelles technologies. Les élus ont décidé la diffusion d'un questionnaire sur ce thème auprès de la population, ainsi que le lancement d'un appel à candidatures auprès des communes, afin d'identifier les bâtiments qui pourraient accueillir le télécentre. Pour suivre ce dossier, un comité de pilotage a été créé.

Comme présenté dans le bordereau du Conseil Communautaire, 5 communes ont proposé des bâtiments susceptibles d'accueillir le télécentre.

Suite à l'étude des différents critères demandés, une classification a été établie.

Le bâtiment commercial, situé à Gourin au 7 rue de la Libération, a obtenu le plus de points. Il est composé d'un rez de chaussée de 160 m², comprenant une salle d'attente ouverte sur un bureau d'accueil, un bureau fermé et un espace de 100 m² environ. Le 1^{er} étage comprend la même surface au sol (combles aménageables). Des travaux sont à prévoir afin de permettre l'accueil des télétravailleurs.

La commune de Gourin a indiqué à RMCom qu'elle est disposée à acheter le bâtiment qu'elle a proposé, pour le mettre à disposition à titre gratuit de RMCom.

Les membres du comité de pilotage et les membres de la commission « Affaires économiques » ont émis un avis favorable pour l'implantation du télécentre dans le bâtiment, situé au 7 rue de la Libération à Gourin.

Les membres du Conseil Communautaire suivent l'avis du comité de pilotage et de la commission « Affaires économiques ».

→ Adopté par 40 pour et 4 abstentions

Infrastructures

présenté par Yves LE GOFF

Etablissement Public Foncier (EPF) – Convention cadre d'action foncière

Les membres présents prennent connaissance du contenu de la convention cadre d'action foncière et autorisent le Président à la signer.

→ Adopté à l'unanimité

Equipement aquatique communautaire à Le Faouët – Plan de financement

Les services de l'Etat nous ont fait savoir que la subvention FNADT serait de 280.674,58 € au lieu de 200.000 € comme initialement prévus.

Il convient d'approuver le nouveau plan de financement présenté.

→ Adopté à l'unanimité

Environnement Eau

présenté par Ange LE LAN

Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) – Le schéma directeur, les avant projets de travaux et le suivi/évaluation du programme d'actions

Le schéma directeur est présenté aux membres présents et les typologies retenues dans le programme d'actions sont les suivantes :

Travaux	Typologie
Travaux sur lit mineur	Diversification du lit : <ul style="list-style-type: none">- Bloc, rechargement en granulats- Banquettes en engrangissement (végétal ou minéral)
	Renaturation : <ul style="list-style-type: none">- Création de méandres- Réactivation ancien lit mineur
Travaux d'aménagements d'abreuvoirs	Pompe à museau fixe
Travaux de plantation de berge	Plantation
Travaux sur ripisylve	Restauration
	Entretien
Travaux sur les petits ouvrages de franchissement	Rampe d'enrochement
	Remplacement de buse
	Autres travaux
Actions sur les espèces envahissantes	Arrachage
Suivi / évaluation	Indice biologique global normalisé (IBGN) ; Indice biologique diatomées (IBD) ; Indice poisson rivières (IPR)
Opérations de communications et d'informations	Opérations de communications et d'informations
Financement du poste de technicien de rivières	Financement du poste de technicien de rivières

Le montant des travaux sur 5 ans est estimé à 1.000.000 € avec un autofinancement par RMCom d'environ 50.000 € par an soit 250.000 € sur 5 ans.

→ Adopté à l'unanimité

Environnement déchets

Présenté par André LE CORRE

Rapport annuel sur le service public d'élimination des déchets année 2012 – Information
Les élus prennent connaissance du contenu du rapport annuel sur le service public d'élimination des déchets pour l'année 2012.

Divers

présenté par Michel MORVANT

Plan Climat Energie Territorial (PCET) – Programme d'actions et objectifs chiffrés

Le programme d'action, les objectifs chiffrés, la programmation 2013 et le rapport final sont présentés aux élus.

→ Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Florence Le Beller évoque les difficultés que rencontrent les services administratifs des communes à joindre, par téléphone, les services de la DDTM (Le Faouët et Hennebont). Cela génère des difficultés quant à l'instruction et au suivi des dossiers. Il est aussi précisé qu'en termes de service à la population, celui-ci n'est sans doute pas assuré convenablement.

Michel Morvant propose qu'un courrier soit adressé au Préfet du Morbihan. Il rappelle que plusieurs courriers ont déjà été expédiés au directeur de la DDTM.

Jean-Jacques Tromilin rappelle l'obligation pour les communes, de réaliser un diagnostic concernant l'accessibilité de la voirie et des espaces publics et un diagnostic concernant les établissements recevant du public. Il souligne que plusieurs communes du territoire ne se sont pas encore engagées dans cette démarche et il propose que les communes intéressées constituent un groupement de commande. Il invite celles-ci à se faire connaître auprès de RMCom. Les demandes recueillies seront transmises à Jean-Jacques Tromilin.

Louis-Marc Rivoal intervient sur la mise en place de l'éco taxe. Il souhaite qu'un vœu soit émis pour que l'éco taxe ne soit pas appliquée sur le réseau routier breton. Il souligne que la situation économique difficile des entreprises ne permettra pas de supporter cette taxe.

→ Adopté à l'unanimité